



MASTER FINANCES PUBLIQUES ET FISCALITE

Le Master Finances publiques et Fiscalité permet d'appréhender les questions budgétaires et fiscales avec pour objectif l'acquisition de compétences pluridisciplinaires.

L'accent est résolument mis sur la professionnalisation grâce à la formation en alternance. C'est un facteur de réussite du projet professionnel aussi bien dans la préparation et l'obtention des concours pour une embauche dans les cabinets de consultants.

Les enseignements s'organisent autour d'interventions très spécialisées, animées par des professionnels d'horizons multiples et propres à générer une montée en puissance technique. Cette approche très professionnelle est complétée par des cours d'ouverture sur les thématiques d'actualité et les enjeux à venir, dispensés par des professeurs.

Objectifs

Acquérir :

- une posture professionnelle responsable et audacieuse,
- une attitude d'esprit alliant rigueur et créativité dans l'action,
- un esprit d'équipe tout autant que l'engagement personnel
- une culture citoyenne et plurielle.

Conditions d'accès

Publics :

Le Master est ouvert aux étudiants en formation initiale, en apprentissage (uniquement pour la deuxième année) et aux stagiaires de la formation continue.

Conditions d'admission :

Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme national (ou d'un diplôme européen) sanctionnant 3 années d'enseignement supérieur (180 ECTS).

L'admission en première année de Master nécessite de déposer une candidature sur eCandidat.

La procédure de candidature est entièrement dématérialisée.

PROGRAMME DU MASTER FINANCES PUBLIQUES ET FISCALITE

Master 1 :

Semestre 7 :

- o UE Finances publiques approfondies
- o UE Droit fiscal général
- o UE Droit public économique 1
- o UE Pratique transversale des Finances publiques
- o UE Droit de l'urbanisme
- o UE Protection sociale 1
- o UE Droit administratif des collectivités territoriales
- o UE Langue

Semestre 8 :

- o UE Finances locales
- o UE Droit fiscal approfondi
- o UE Droit des contrats publics
- o UE Pratique transversale des Finances publiques
- o UE Droit constitutionnel des collectivités territoriales
- o UE Droit public du numérique
- o UE Droit public économique 2

<https://finances-publiques.edu.umontpellier.fr/>





MASTER FINANCES PUBLIQUES ET FISCALITE

Master 2 :

Semestre 9 :

- o UE Approche globale des Finances publiques
- o UE Pilotage des Finances publiques
- o UE Stratégie budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales
- o UE Gestion des collectivités locales

Semestre 10 :

- o UE Exécution et contrôles budgétaires et comptables publics
- o UE Approche pratique de la fiscalité
- o UE Accompagnement à la réussite du projet professionnel
- o UE Projet tutoré
(Projet tutoré apprentissage ou Mémoire professionnalisant)
- o UE Insertion professionnelle
Stage professionnel ou contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

Compétences visées :

- o Analyser les rouages financiers des institutions publiques
- o Appréhender de manière concrète les réalités budgétaires et financières des administrations publiques
- o Etre préparé à des fonctions d'encadrement
- o Maîtriser les outils d'expression écrite et orale nécessaires dans un cadre professionnel

Débouchés professionnels :

- o Inspecteur des Finances publiques (DGFIP)
- o Métiers de la fonction publique d'Etat (IRA)
- o Métiers des finances en collectivité territoriale
- o Consultant en cabinet conseil

Responsable pédagogique : Pr Laurence WEIL

Contact :

Mme Catherine HIPPOLYTE

Mail : Catherine.hippolyte@umontpellier.fr

Tél : 04.34.43.25.90

<https://finances-publiques.edu.umontpellier.fr/>

